

Commissaire aux Comptes

Stéphane GRFNOUILLEAU
Xavier RIBET
Karim BERNARD
Samuel LEMELLAY
David RENOU
Emmanuelle MÉRÉL
Commissaires aux Comptes
Associés

**ASSOCIATION « INSERTION SOCIALE PAR LE TRAVAIL ADAPTÉ »
I.S.T.A.**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

I.S.T.A.
Association Loi 1901
Impasse Maurice Geslin
49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

www.sorex.pro

ANGERS
3, rue Fernand Forest
BP 70814
49009 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 68 66 11
E-mail : sorex.angers@sorex.pro

CHOLET
Bâtiment « Le Sémaphore »
16, boulevard Faiderbe
BP 11964
49319 CHOLET cedex
Tél. 02 41 65 34 55
E-mail : sorex.cholet@sorex.pro

Membre indépendant de l'Alliance Eurus | BKR International

SATISFAIT capital de 400 000 € - RCS ANGERS 806320007 - Immatriculée au répertoire de l'Ordre de la Région d'Angers - sur la base des commissaires aux comptes par la Cour d'Appel d'Angers
SIRET 06320007200077 - APE 8520Z - TVA INTRACOM 3200077

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ISTA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que

des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 8 juin 2021

SAS SOREX
Commissaire aux comptes



David RENOU
Commissaire aux comptes Associé
Mandataire social

ÉTATS FINANCIERS

ANNEXES

BILAN

Edition en Euros

Association I.S.T.A.

Page 1

Actif Immobilisé	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		Du 01/01/2019 au 31/12/2019	
	Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	AA			
Frais d'établissement *	AB	AC		
Frais de recherche et développement	AD	AE		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	30 097	6 281
Fonds commercial (1)	AH	AI		11 849
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	AM		
Terrains	AN	AO	12 607	204 083
Constructions	AP	AQ	1 077 972	1 944 050
Installations techniques, matériel et outill. industriels	AR	AS	1 214 509	187 392
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	513 016	296 148
Immobilisations en cours	AV	AW	25 464	25 464
Avances et acomptes	AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	9 015	5 589
TOTAL (I)	BJ	BK	2 672 432	2 725 387
Actif circulant	Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	31 173	37 487
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits Intermédiaires et finis	BR	BS	2 520	2 520
Marchandises	BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	28 876	28 876
Clients et comptes rattachés *	BX	BY	5 056	1 121 516
Autres créances	BZ	CA	271 035	272 362
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	2 436 805	2 037 668
Comptes de régularisation	Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Charges constatées d'avance *	CH	CI	42 233	22 114
TOTAL (II)	CJ	CK	3 934 167	3 478 958
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL			
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM			
Ecart de conversion actif * (V)	CN			
TOTAL GENERAL (I à V)	CO	2 853 258	6 606 589	6 204 345

BILAN

Association I.S.T.A.		Edition en Euros	
		Page 2	
Fonds propres		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Fonds propres	DA	3 720 363	3 424 395
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	EC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées *	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	DI	550 272	295 968
Subvention d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	4 270 635	3 720 363
Autres fonds propres		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ	307 633	298 405
TOTAL (III)	DR	307 633	298 405
Dettes		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	805 626	916 975
Emprunts et dettes financières divers	DV		
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	214 921	135 289
Dettes fiscales et sociales	DY	953 778	1 016 627
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	53 996	3 586
Autres dettes	EA		111 006
Produits constatés d'avance	EB		2 094
TOTAL (IV)	EC	2 028 321	2 185 576
Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 606 589	6 204 345

COMPTE DE RESULTAT

Edition en Euros

Association I.S.T.A.

Page 1

Produits d'exploitation		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Ventes de marchandises *	FC		
Production vendue	FF	2 686 593	3 130 714
Biens	FI	1 232 566	1 086 191
Services			
Chiffres d'affaires nets *	FL	3 919 160	4 216 905
Production stockée *	FM	2 520	
Production immobilisée *	FN		
Subventions d'exploitation	FO	2 578 725	2 709 840
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges *	FP	231 507	179 070
Autres produits (1)	FQ	2 842	45 255
Total des produits d'exploitation (I)	FR	6 734 753	7 151 070
Charges d'exploitation		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS		
Variation de stock (marchandises) *	FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU	268 361	215 294
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV	6 314	- 11 617
Autres achats et charges externes (3) *	FW	705 464	732 763
Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	104 745	148 486
Salaires et traitements *	FY	4 010 603	4 412 578
Charges sociales	FZ	759 105	885 741
Sur actif immobilisations	GA	251 545	235 280
- dotations aux amortissements *	GB		
- dotations aux provisions	GC	4 695	152
sur actif circulant : dotations aux provisions	GD	16 196	38 639
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GE	16 174	175 879
Autres charges	GF	6 143 201	6 833 194
Total des charges d'exploitation (II)	GG	591 552	317 876
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GH	6 143 201	6 833 194
Opérations en commun		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GI		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			
Produits financiers		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Produits financiers de participation (5)	GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (6)	GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	1 829	4 912
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)	GP	1 829	4 912
Charges financières		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)	GR	26 561	28 601
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)	GU	26 561	28 601
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	GV	- 24 732	- 23 689
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW	566 820	294 187

COMPTE DE RESULTAT

Association I.S.T.A.

Édition en Euros

Page 2

Produits exceptionnels		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	15	4 136
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 500	3 083
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	2 515	7 219
Charges exceptionnelles		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	18 724	4 307
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	18 724	4 307
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	- 16 209	2 913
Rubriques		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur le bénéfice * (X)	HK	340	1 132
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 739 098	7 163 201
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 188 826	6 867 234
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)	HN	550 272	295 968

ISTA49

Services & Sous-traitance

A N N E X E

AU BILAN AVANT RÉPARTITION DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

et au COMPTE DE RÉSULTAT, sous forme de liste,
du 01.01.2020 au 31.12.2020

Total du bilan	6.606.589 €
Excédent	550.272 €
Durée de l'exercice	12 mois

Les notes et tableaux ci-après n° 00 à 14 font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE - SOMMAIRE		Note n° 00		
Elément N°	ANNEXE au Bilan et au Compte de Résultat du 01/01/2018 au 31/12/2018	Informations Produites Note N°	Informations Non produites	
			N/S *	N/A *
1	I. REGLES ET METHODES COMPTABLES	01		
	II. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	02		
2	Etat des amortissements	03		
3	Etat des plus-values sur actif immobilisé	04		
4	Etat des provisions	05		
5	Etat des échéances des créances et des dettes	06		
6	Informations et commentaires sur : - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan - Réévaluation - Frais d'établissement - Fonds commercial - Produits à recevoir - Charges à payer - Charges et produits constatés d'avance - Charges à répartir sur plusieurs exercices	07 08 09		X X X X X
	III. ENGAGEMENTS FINANCIERS			
7	Crédit bail		X	
8	Engagements financiers	12		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
	IV. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			
	Subventions d'équipement			X
	Faits marquants de l'exercice			X
	Provisions pour risques et charges	10		
	Provisions pour congés payés	10		
	Tableau des créances douteuses et irrécouvrables	11		
	V. AUTRES INFORMATIONS			
	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	13		
	Informations relatives à la Subvention d'exploitation	13		
	Informations relatives à la provision pour litige			X
	Honoraires du Commissaire aux Comptes	13		
	VI. ENGAGEMENT HORS BILAN			
	Passif Social	14		

** N/S = non significatives N/A = non applicables

ANNEXE -**Élément 1****Note n° 01****Préambule**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 6.606.589 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 550.272 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ont été établis suivant le règlement comptable de l'ANC 2018-06 relatif aux associations.

L'ISTA49 se donne pour mission la gestion d'entreprises adaptées. C'est une entreprise du milieu ordinaire de travail comme défini dans le code du travail modifié par la loi n°2005-102 du 11 février 2005. Les entreprises Adaptées s'inscrivent pleinement dans l'économie de marché afin de remplir une double mission ; **Mission sociale** : offrir à des personnes ayant une efficacité réduite due à leur handicap, l'opportunité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités. **Mission entreprise** : projet de métiers pour ces ouvriers qui soit en adéquation avec les attentes de sous-traitances d'entreprise et un travail de gestion des compétences et de formation tout au long de la vie pour chaque ouvrier.

Faits caractéristiques

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe. La volonté première de la direction de l'ISTA est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation. L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ne nous permet pas à ce stade de prévoir l'impact de cette situation sur la marche de nos activités. L'association ISTA a pris les mesures suivantes :

- Mise à l'arrêt de travail dérogatoire le 16 Mars des personnes à risque (diabète, problèmes respiratoires, obésité...).
- Fermeture du 17 Mars des ateliers a début avril avec réouverture progressive en fonction de l'activité et dans le respect des mesures sanitaires stricte.
- Les cadres et les secrétaires comptables étaient en télétravail.
- En conséquence une demande d'activité partielle a été effectuée pour la période du 17/03/20 au 30/06/20 et a reçu un retour positif de la DIRECCTE pour son indemnisation. Au total se sont 31 309,55 heures qui ont été chômées et indemnisées par l'état soit 251 588,63 € d'indemnisations qui nous ont été versées.

- Forte d'une trésorerie solide l'ISTA n'a eu besoin de recourir à aucune demande de crédit de trésorerie auprès d'une banque : reports d'échéances, PGE , ou autre.
- L'ISTA a pu bénéficier de l'aide aux Entreprises Adaptée par la mise en place du FATEA axe 1 permettant de venir compenser la perte d'exploitation induite par la crise sanitaire soit un montant de 182 785,14 €.
- Impact sur l'activité/le chiffre d'affaires de mars et avril : - 15,26 % par rapport à mars et ramené à - 8 % de Chiffre d'affaires au 31 Décembre par rapport à l'exercice précédent.
- Le budget de dépense pour le protocole de prévention du covid-19 est de l'ordre de 25 000 € sur 2020.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent sous réserve des nouveautés imposées par le règlement 2018-06 de l'ANC.

II. MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations correspondent aux éléments identifiables du patrimoine, contrôlés par l'entité et procurant des avantages économiques futurs.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des éléments principaux qui les composent (composants) et qui ont une durée réelle d'utilisation différente de l'immobilisation principale. Seuls les composants représentant un élément substantiel d'une immobilisation doivent être identifiés.

Méthode rétrospective :

La méthode "rétrospective" de reconstitution du coût historique amorti sur la base de la durée réelle d'utilisation pour les immeubles a été retenue au 01 Janvier 2005.

Le différentiel d'amortissement avec la durée d'usage fiscale a été porté en Fonds Propres pour la somme de 123.644 €.

Pour les immobilisations non décomposables à l'origine, la mesure de simplification prévue pour les Petites et Moyennes Entreprises issue du règlement CRC 2005-09 a été poursuivie. Ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscale et non sur la durée réelle d'utilisation, sans comptabilisation de l'amortissement dérogatoire.

Le cas échéant, l'amortissement fiscal calculé selon le mode dégressif n'est pas comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Lors de l'achat du Bâtiment de l'EA Guéderies situé à NEDILLE, les frais de notaire ont été intégrés à la valeur de rachat en Immobilisation.

D'une manière générale, les frais annexes d'acquisition d'immobilisation sont intégrés dans le prix de revient de l'immobilisation.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, emballages ont été évalués au coût réel (prix d'achat plus frais accessoires).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III . INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les spécificités relatives aux traitements comptables

- des subventions
- des provisions pour risques et charges
- de la provision pour congés payés
- des créances douteuses et irrécouvrables font l'objet d'une information au paragraphe :

" AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS ".

ANNEXE

- Élément 2 -

Note n° 02
IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020

	A NOUVEAU au 01/01/2020	ACQUISITIONS 2020	CESSIONS 2020	SOLDE au 31/12/2020
Logiciels, licence	36 377	0		36 377
Terrains	188 182	28 508		216 690
Agencements Bâtiments	3 022 022	0		3 022 022
Inst.Techn.Mat.& Outillage	1 373 748	56 980	28 827	1 401 901
Autres Immo.corporelles Matériel Transport Matériel & mobilier Bureau A.A.I. divers	739 902	84 212	14 951	809 164
Immobilisations en cours	0	25 464	0	25 464
	5 360 231	195 165	43 777	5 511 618

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations	0			0
Prêts	0			0
Dépôts et cautionnements	5 589	3 500	74	9 015
	5 589	3 500	74	9 015

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 365 820	198 665	43 851	5 520 633
-------------------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

ANNEXE
- Élément 2 -
Note n° 03
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2020

	A NOUVEAU au 01/01/2020	Augmentation 2020	Diminution 2020	SOLDE au 31/12/2020
Logiciels, Licence	24 528	5 568		30 096
Terrains	10 492	2 115		12 607
Agencements Bâtiments	965 940	112 033		1 077 973
Inst.Techn.Mat.& Outillage	1 162 670	80 667	28 827	1 214 510
Autres Immo.corporelles Matériel Transport Matériel & mobilier Bureau A.A.I. divers	476 805	51 162	14 951	513 016
	2 640 435	251 545	43 777	2 848 202

ANNEXE

- Élément 3 -

Note n° 04

ETAT DES PLUS-VALUES SUR ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2020

	Valeur d'actif	Amort. pratiqués	Valeur nette Comptable	Prix de cession	(+) ou (-) Value
Logiciels			0		0
			0		0
			0		0
Terrains					
Agencement terrain			0		0
Constructions					
Bâtiments			0		0
Terrain nu			0		
Inst.Tech.Mat.& Outillage					
Inst.Tech.Mat.&Outillage			0		0
Matériel industriel	28 827	28 827	0	0	0
Outillage Industriel			0		0
Aut.immo.corporelles					
Agenc.Amégmt divers			0		0
Matériel de transport	14 951	14 951	0	2 500	2 500
Mat. et Mob.Bureau			0		0
			0		0
Immobilisations en cours					
Virement					0
TOTAL GENERAL	43 777	43 777	0	2 500	2 500

(Cpte
675200)

(Cpte 775200)

ANNEXE
- Élément 4 -
Note n° 05
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31/12/2020

	Montant Début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant Fin exercice
Provisions pour risques et charges				
Provision p/insuffisance d'activité	0			0
Provision pour perte de change	0			0
Provision pour risques	298 405	16 196	6 968	307 633
Total 1	298 405	16 196	6 968	307 633
Provisions pour dépréciation				
Sur comptes clients	18 369	4 694	18 007	5 056
Sur immobilisations financières	0			0
Total 2	18 369	4 694	18 007	5 056
TOTAL GENERAL	316 774	20 890	24 975	312 689
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		20 890	24 975	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		0	0	
- transféré en fonds propres			0	

ANNEXE
- Elément 5 -
Note n° 06
CREANCES ET DETTES AU 31/12/2020

ETAT DES CREANCES		BRUT	(-) d' 1 an	(+) d' 1 an
Créances rattachés à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		9 015		9 015
Clients douteux ou litigieux		6 068		6 068
Autres créances clients		1 120 504	1 120 504	
Personnel & comptes rattachés		256 402	256 402	
Sécurité sociale & autres org.sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		14 633	14 633	0
Etat : autres impôts & taxes				
Etat : divers				
Groupe & associés				
Débiteurs divers		0		
Charges constatées d'avance		42 233	42 233	
		1 448 854	1 433 772	15 082
ETAT DES DETTES	BRUT	(-) d' 1 an	(+) 1an (-) 5ans	(+) de 5 ans
Emprunt obligataire conv.				
Autre emprunt obligataire				
Emprunts	805 626	119 253	442 452	243 920
Découverts				
Emp.&Dettes financ.divers				
Frs & cptes rattachés	214 921	214 921		
Personnel & cptes rattach.	410 843	410 843		
Séc.Soc.& aut.organismes	319 763	319 763		
Etat : Impôts s/bénéfices	340	340		
Etat : Tva	203 386	203 386		
Etat : obligat.cautionnées				
Etat : aut.impôts & taxes	19 446	19 446	0	
Dettes s/immo.& cptes ratt.	53 996	53 996	0	
Avance & acomptes reçus				
Autres dettes				
Produits const.d'avance				
	2 028 321	1 341 948	442 452	243 920
Emprunts souscrits s/l'exercice				
Emprunts remboursés s/l'exerc.	111 859			
Emprunts & dettes aux associés				

ANNEXE
- Élément 6 -
Note n° 07
PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2020

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Créances clients et comptes rattachés		
Clients, factures à établir	109	109
Fournisseurs		0
Fournisseurs, RRR à obtenir	0	
Personnel		254 870
DDTE-Rembt Aide au poste s/Prov.C.Payés	254 870	
	0	
Organismes Sociaux		0
Prévoyance GAN-VIE	0	
Etat		0
Autres Créances		0
Autres immobilisations financières		0
TOTAL		254 979

ANNEXE

- Élément 6 -

Note n° 08
CHARGES A PAYER AU 31/12/2020

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		4 259
Intérêts courus sur emprunts	1 636	
Intérêts courus sur mandat gestion	2 623	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		69 306
Fournisseurs, factures non parvenues	40 582	
Fournisseurs Immobilisations, factures non parvenues	28 724	
Dettes fiscales et sociales		494 834
Dettes provisionnées pour congés à payer	398 350	
Personnel, autres charges à payer		
Organismes sociaux, autres charges à payer	80 600	
Etat, charge à payer	15 885	
Autres dettes		0
Divers, charge à payer TCAP TPRO		
Clients, Avoir à établir		
		568 399

ANNEXE
- Élément 6 -
Note n° 09
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2020

	CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		42 233		
Abonnement Doc.Gale	1 559			
Abonnement Logiciel	149			
Maint. & Loyer photocopieur, scanner	3 209			
Maintenance informatique	9 960			
Maintenance diverses	1 744			
Assurances	22 681			
Abonnement ADSL-SDSL	360			
Abonnement Portable	118			
LCB - Commissions payées d'avance	971			
Stock Gaz La Ronde	1 483			
Produits d'exploitation				0
Rembt, Assurance s/réparation 2020			0	
		42 233		0

ANNEXE -	AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS	Note n° 10
-----------------	--------------------------------------	-------------------

Provisions pour congés payés

Il a été comptabilisé sous forme de charge à payer le montant des indemnités de congés payés acquises au 31 décembre 2020 pour chaque salarié (encadrement - ouvrier handicapé...), ainsi que les charges sociales et fiscales correspondantes.

Pour les Entreprises Adaptées dont la rémunération de l'ouvrier handicapé est financée pour une partie par des fonds publics (Aide au poste), la provision pour congés payés est couverte par un remboursement à obtenir des bailleurs de fonds.
Ce remboursement est donc comptabilisé en produit à recevoir.
(voir Annexe - Élément 6 - Note N°07)

ANNEXE -	AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS	Note n° 11
-----------------	--------------------------------------	-------------------

Créances douteuses et irrécouvrables

Rappel : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les créances douteuses sont des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement apparaît incertain.
L'irrécouvrabilité d'une créance résulte du caractère définitif de sa perte.

Les charges et produits résultant des créances douteuses et irrécouvrables peuvent avoir le caractère :

- soit d'une charge d'exploitation
- soit d'une charge exceptionnelle.

Créances douteuses au 31 décembre 2020

	TOTAL HT	Taux provision	Provision
EA BANCHAIS Dot Prov Cl Dc LCB-VENTIMEGA FANS SAS = 100%	152	100%	152
EA BANCHAIS Dot Prov Cl Dc LCB-DEMEGEMENT DESNOS = 100%	210	100%	210
EA BANCHAIS TFC 20051 PLASTIMAT - 100%	2 711	100%	2 711
EA GUEDERIES Client France CHAMPIGNON Douteux 100%	1 984	100%	1 984
		100%	0
		100%	0
		100%	0
		100%	0
		100%	0
		100%	0
	5 056		5 056

Créances irrécouvrables au 31 décembre 2020

	Montant
EA BANCHAIS CLIENT ANJOUR TOLE AVENIR 2012	9 514
EA BANCHAIS CLIENT IDC METAL 2012	5 317
EA BANCHAIS CLIENT ATM 2014	774
EA BANCHAIS AVENIR MECA	1 100
EA GUEDERIES CYCLADE Douteux -----> Irrécouvrable	711
	17 475

dont : Charges d'exploitation

654 Créances irrécouvrables
 681 Dotation provision créances douteuses

Produits d'exploitation

781 Reprise s/provision créances douteuses

Charges exceptionnelles

671 Créances irrécouvrables
 6817 Dotation provision pour créances douteuses

Produits exceptionnels

771 Rentrées sur Créances amorties
 7817 Reprise s/provision créance douteuses

17 475	0
4 695	18 007
22 170	18 007

Variation des fonds propres

Libellé	31/12/2019	Affectation résultat 2019	Résultat 31/12/20	31/12/2020
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	3 357 895,39	295 967,81		3 653 863,20
SUBVENTION INVESTISSEMENT	8 500,00			8 500,00
APPORT SANS DROIT DE REPRISE	58 000,00			58 000,00
				-
				-
				-
Excédent ou déficit DE L'EXERCICE	295 967,81	295 967,81	550 271,57	550 271,57
				-
				-
Total	3 720 363,20	-	550 271,57	4 270 634,77

Tableau des transferts de charges

ANNEES	2020	2019
TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOITATION	206 532	163 286
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERS		
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELS		

Concours publics et subventions

	Union européenne	ETAT	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		2 570 725				2 570 725
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						

ANNEXE -	- Élément 8 -	Note n° 12
-----------------	----------------------	-------------------

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS

- 1 - Nature : Prêt Association
 Objet : Extension d'un atelier (EA BANCHAIS)

Montant du Prêt : 800.000 €

Date de réalisation : 17 Juillet 2011

Durée : 180 mois Échéance : Mensuel

GARANTIES : Engagement d'Hypothéquer

- 2 - Nature : Prêt Association
 Objet : Achat et extension d'un atelier (EA GUEDERIES)

Montant du Prêt : 572.000 €

Date de réalisation : 05 Mai 2015

Durée : 180 mois Échéance : Mensuel

GARANTIES : Engagement d'Hypothéquer

- 3 - Nature : Prêt Association
 Objet : Travaux amélioration (EA BANCHAIS)

Montant du Prêt : 49.000 €

Date de réalisation : 22 Septembre 2017

Durée : 60 mois Échéance : Mensuel

GARANTIES : Néant

- 4 - Nature : Prêt Association
 Objet : Acquisition d'un camion Renault TRUCK (EA BANCHAIS)

Montant du Prêt : 52.680 €

Date de réalisation : 05 Mai 2019

Durée : 60 mois Échéance : Mensuel

GARANTIES : Néant

ANNEXE -	AUTRES INFORMATIONS	Note n° 13
-----------------	----------------------------	-------------------

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **195.545 €** en **2020**.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

En application des dispositions de l'article R.123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les comptes financiers, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes, de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Cette disposition est applicable à l'Association.

Au cours de l'exercice 2020, le montant des honoraires comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élève à 5.628 € HT.

ANNEXE -	ENGAGEMENT HORS BILAN	Note n° 14
-----------------	------------------------------	-------------------

Passif Social

Afin de respecter l'article L.123-13 du commerce qui impose à chaque entreprise de procéder à l'évaluation de ses engagements de protection sociale, nous avons évalué à **307.633,00 €** l'engagement de l'ISTA en matière d'Indemnités de Fin de Carrière au 31 décembre 2020.

Elles sont calculées en fonctions des dispositions du Code du travail et selon les hypothèses suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Table de mortalité utilisée : TG05
- Taux de rotation : 1 %
- Taux de charges retenu : 31 %
- Taux d'actualisation et de revalorisation : 0.34 %.

Ce passif social est comptabilisé en " Provision pour retraite "